

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2023



COMMENTAIRE DE MARCHÉ

L'excellent millésime 2023 sur les marchés financiers vient faire oublier l'année 2022 marquée par la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie et le durcissement des politiques monétaires des Banques centrales. A l'exception de l'immobilier, des actions chinoises et de certaines matières premières, les marchés ont été portés en 2023 par la résilience de l'économie américaine et des marges des entreprises, et, sur la fin de l'année, le reflux de l'inflation et la perspective d'un pivot sur les taux directeurs en 2024.

Les investisseurs ont pu profiter en 2023 du retour du rendement sur les marchés de taux et de crédit ainsi que des multiples nouveaux records sur les indices actions en Europe comme aux Etats-Unis.

Cependant, d'importantes perturbations ont eu lieu au cours de l'année avec notamment : l'effondrement de la Silicon Valley Bank, l'envolée des taux et les craintes sur la pérennité des marges des entreprises.

En fin d'année, les données d'inflation bien plus faibles qu'attendu aux Etats-Unis, en zone Euro ont mis tout le monde d'accord en renforçant les anticipations de baisse des taux directeurs en 2024. Il n'en fallait pas plus pour terminer l'année sur un rallye généralisé caractérisé par le rebond de la plupart des classes d'actifs au cours des deux derniers mois de l'année.

Commentaire achevé de rédiger le 10 janvier 2024 par Ofi Invest Asset Management.

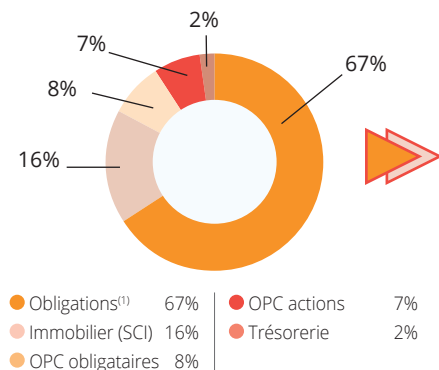
Baromètre des marchés	
Performance du 30/12/2022 au 27/12/2023	
Performance de l'Eurostoxx50 dividendes nets réinvestis	22,42% ⁽¹⁾
Performance de la CAC40 dividendes nets réinvestis	19,71% ⁽¹⁾
Performance de l'Euro MTS 10-15 ans	12,27% ⁽¹⁾
Performance de l'Eonia capitalisé	-0,50% ⁽¹⁾
Performance de l'€ster capitalisé	3,21% ⁽¹⁾
Niveaux des taux au 27/12/2023	
Niveau €ster	3,900 ⁽¹⁾
Niveau Tec 10 ans	2,440 ⁽²⁾
Niveau Tec 20 ans	2,850 ⁽²⁾
Niveau Tec 30 ans	2,940 ⁽²⁾

(1) Source Datastream

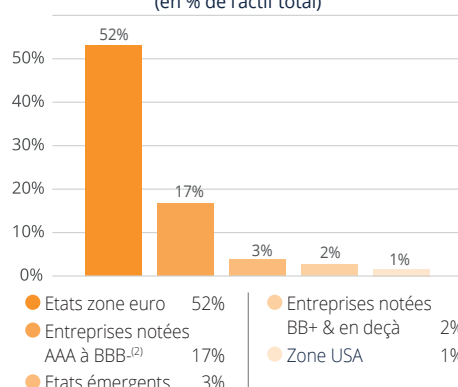
(2) Source Banque de France

COMPOSITION DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE AU 31/12/2023

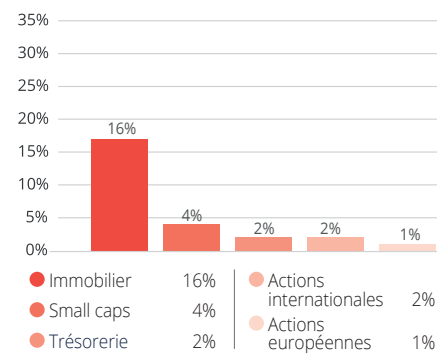
Répartition par classe d'actifs



Détail des actifs obligataires (en % de l'actif total)



Détail des actifs non-obligataires (en % de l'actif total)



COMMENTAIRE DE GESTION

Afer Eurocroissance finit l'année 2023 avec une performance positive de l'ordre de 2,5 %. La volatilité des taux d'intérêt est restée élevée en 2023 mais a commencé à refluer par rapport à 2022. Les marchés actions ont signé une magnifique année portée par des bénéfices par action au plus haut depuis plus de 10 ans. Le marché immobilier a fini par se retourner subissant les conséquences des politiques monétaires restrictives. Ce retournement immobilier est arrivé avec 12 mois de retard par rapport aux actifs liquides qui avaient plutôt chuté en 2022.

La gestion de ce portefeuille en 2023 s'est révélée pleine de défis avec le ralentissement de l'activité de commercialisation du support et la gestion d'une poche immobilière conséquente. Dans ce contexte, le portefeuille a réussi à générer de la liquidité en vendant la moitié de sa poche immobilière en juin. Cette vente a représenté quasiment 15 % du portefeuille global. Cet argent a été réinvesti en obligations. Cela a contribué positivement à la performance puisque l'écart de performance entre l'immobilier et l'obligataire a atteint quasiment 15 % sur le second semestre.

Une part importante du portefeuille (environ 50 %) est allouée en obligations d'état, principalement françaises. Cette composante clef du portefeuille a eu une performance proche de 8 % sur l'année. Cette bonne performance fait notamment suite à la baisse de l'inflation. La durée moyenne du portefeuille s'est stabilisée autour de 4 années, en cohérence avec l'estimation des engagements des adhérents dans le fonds.

Depuis quelques années, une poche d'investissement en crédit de bonne qualité a été mise en place. L'idée est de bénéficier d'un meilleur rendement et d'un peu de

diversification par rapport à la poche d'obligations d'état. A la fin de l'année, cette poche a représenté environ 8 % de l'allocation. La performance de cette poche a été quasiment identique à celle des titres d'états, en notant que les maturités de ces titres sont généralement plus courtes que celles des obligations souveraines.

Cette année, la performance des actions cotées large cap a tiré la performance de la poche actions globale (+10 %) qui pèse environ 7 % du portefeuille, et composée en plus d'actions small cap et d'actions non cotées.

Sur la partie de diversification obligataire du portefeuille (dette à haut rendement, dette émergente, dette de bonne qualité et convertible) qui pèse 7% du total, la performance est positive (+4% environ) portée par la dette à haut rendement. La performance sur les obligations convertibles a cependant été décevante. Cette classe d'actif subit un désintérêt global liée à sa faible taille.

Enfin, pour bien comprendre la performance globale du support, il est nécessaire de parler de l'immobilier. Cette classe d'actifs a subi la hausse des taux 2022 avec un effet retard d'environ 12 mois, très fort sur les valorisations des actifs. Cette brique pesait plus de 30 % du total en début d'année vue la diminution de la taille du portefeuille, mais aussi l'augmentation de la valorisation de l'immobilier au cours des années passées. Elle n'en pèse plus que 16 % aujourd'hui. La performance de cette poche a été de l'ordre de -11 % sur l'année, contribuant négativement autour de -2,7 % à la performance globale.

Commentaire achevé de rédiger le 10 janvier 2024 par Ofi Invest Asset Management.

(1) L'Eurostoxx 50 est un indice boursier constitué de 50 sociétés européennes les plus représentatives des pays de la zone euro. (2) Le CAC 40 est un indice boursier constitué de 40 sociétés sélectionnées parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières cotées à la Bourse de Paris. (3) L'Euro MTS 10-15 ans est un indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturités comprises entre 10 et 15 ans. (4) L'€ster (Euro short-term rate) est un taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. (5) Le TEC10 est le Taux à Échéance Constante à 10 ans. Il représente le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance exactement égale à 10 ans. Le TEC 10 est obtenu par interpolation des taux sur le marché secondaire des OAT encadrant une maturité exacte de 10 ans. Source : Agence France Trésor. (6) Source : Datastream. (7) Source : Banque de France.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12. Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



Reporting au 31 décembre 2023

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIF DU SUPPORT (en base 100)

Du 22 juillet 2015⁽³⁾ au 27 décembre 2023, Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de **+11,64 %⁽⁴⁾** soit une performance annualisée de **+1,31 %⁽⁴⁾**.

Du 28 décembre 2022 au 27 décembre 2023, Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de **1,85 %⁽⁴⁾**.

La performance individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale de l'actif du support Afer Eurocroissance. Elle est disponible sur l'Espace Personnel Afer & Moi accessible depuis le site www.afer.fr.



QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PERFORMANCE INDIVIDUELLE DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE

Hypothèse retenue : Pour les versements effectués avant le 01/09/2019, un versement brut de 10 204,08⁽⁵⁾ euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versements (2% de frais sur versement). Pour les versements effectués à compter du 01/09/2019, un versement brut de 10 000 euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versement (0% de frais sur versement).

	Date de valeur retenue pour l'investissement	Échéance choisie par l'adhérent	Montant de l'épargne au 27/12/2023	Performance ⁽⁴⁾ entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 27/12/2023	Performance ⁽⁴⁾ annualisée entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 27/12/2023
Adhérent A	29/07/2015	10 ans	11 620,99 €	16,21%	1,80%
Adhérent B	29/07/2015	20 ans	13 100,85 €	31,01%	3,26%
Adhérent C	30/12/2015	10 ans	11 970,56 €	19,71%	2,27%
Adhérent D	30/12/2015	20 ans	14 817,32 €	48,17%	5,04%
Adhérent E	28/12/2016	10 ans	10 684,80 €	6,85%	0,95%
Adhérent F	28/12/2016	20 ans	11 537,35 €	15,37%	2,06%
Adhérent G	27/12/2017	10 ans	10 018,98 €	0,19%	0,03%
Adhérent H	27/12/2017	20 ans	10 502,97 €	5,03%	0,82%
Adhérent I	26/12/2018	10 ans	10 089,17 €	0,89%	0,18%
Adhérent J	26/12/2018	20 ans	10 601,61 €	6,02%	1,18%
Adhérent K	25/12/2019	10 ans	9 002,37 €	-9,98%	-2,59%
Adhérent L	25/12/2019	20 ans	7 741,75 €	-22,58%	-6,20%
Adhérent M	30/12/2020	10 ans	8 760,63 €	-12,39%	-4,31%
Adhérent N	30/12/2020	20 ans	6 762,10 €	-32,38%	-12,23%
Adhérent O	29/12/2021	10 ans	8 599,61 €	-14,00%	-7,27%
Adhérent P	29/12/2021	20 ans	7 234,50 €	-27,66%	-14,94%
Adhérent Q	28/12/2022	10 ans	10 477,44 €	4,77%	4,77%
Adhérent R	28/12/2022	20 ans	10 357,88 €	3,58%	3,58%

La performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagements choisie par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) Poche comprenant des Obligations Assimilables du Trésor et des obligations d'entreprise (2) Selon la norme Solvency II, il s'agit de la note médiane parmi les 3 notes attribuées chacune par les 3 agences principales de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. Si on ne dispose des notes que de 2 agences, la note la moins bonne est retenue. Les entreprises notées BB+ et en-deçà correspondent aux obligations dites à « haut rendement » (ou « high yield »). (3) Le 22 juillet 2015 correspond à la première date de valorisation du support Afer Eurocroissance. (4) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux. (5) Avant le 01/09/2019, 10 204,08 euros correspondent au montant brut versé. En appliquant les frais sur versements de 2%, on obtient un montant net investi de 10 000 euros (détail du calcul : 10 204,08*(1-2%) = 10 000). (6) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Sources : Abeille vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12. Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

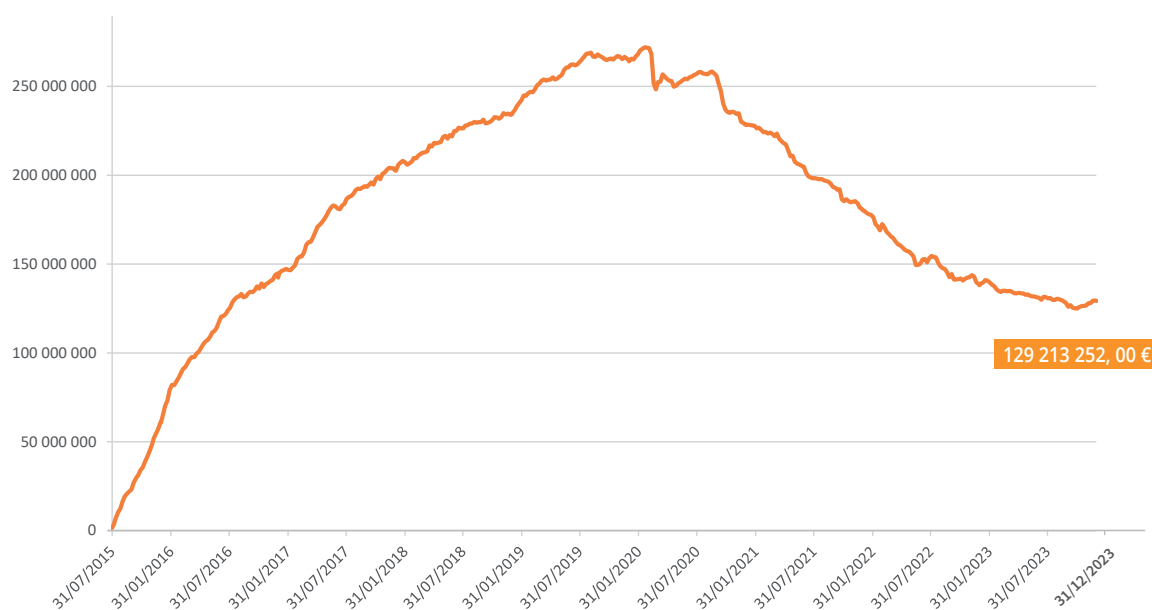
AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



Reporting au 31 décembre 2023

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS (en euros) ⁽¹⁾



Au 31 décembre 2023, l'encours⁽¹⁾ des contrats est de 129 213 252,00 €.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS ⁽¹⁾

Provision mathématique	Provision de diversification	TOTAL
84,3 %	15,7 %	100 %

- La provision mathématique, par son actualisation régulière, permet d'atteindre le montant garanti à l'échéance.
- La provision de diversification constitue le principal « moteur de performance » de l'investissement du support Afer Eurocroissance.

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART DE PROVISION DE DIVERSIFICATION

La dernière valeur connue de la part de provision de diversification au 27 décembre 2023 s'établit à 192,0082 €.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100% des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) L'actif en représentation des engagements au passif est en valeur boursière.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE



Description générale du support

- Une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage.
- Une durée des engagements au choix entre 10 ans (durée minimale) et 40 ans (durée maximale) par paliers d'un an.
- Un montant minimum par versement de 100 € quel que soit le mode de versement.
- Des coassureurs (Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite) qui s'engagent sur le nombre de parts de provision de diversification et sur une valeur minimale de la part, fixée à 1 €.
- Une valorisation réalisée de façon hebdomadaire.



Frais du contrat et coût de la garantie plancher applicables sur Afer Eurocroissance

- Des frais sur versements de 0 % depuis le 1^{er} septembre 2019, antérieurement 2 %.
- Des frais de gestion annuels de 0,89 %.
- Des frais de gestion financière compris dans les frais de gestion de l'adhésion.
- En cas de décès avant le 75^{ème} anniversaire de l'adhérent, le montant des sommes investies nettes de frais (sous déduction des rachats et des arbitrages) sur le support Afer Eurocroissance est garanti⁽¹⁾. Le coût annuel de la garantie plancher est de 0,055 % de l'épargne investie sur le support Afer Eurocroissance.



Participation aux résultats

Le montant de la participation aux résultats techniques est attribué chaque semaine au titre des adhésions investies dans ces engagements à date d'affectation, selon les modalités arrêtées par les coassureurs et l'Afer parmi l'une ou la combinaison des modalités suivantes :

- en provision de diversification, par revalorisation de la part ou par attribution de parts supplémentaires ;
- sous forme de dotation à la provision collective de diversification différée (PCDD), dans le respect de la réglementation ;
- en provision mathématique par la revalorisation des garanties au terme.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous reporter à la notice ou à l'annexe financière du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer relative aux engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification.

(1) Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer comporte une garantie complémentaire non optionnelle en cas de décès (garantie plancher) au titre de l'épargne investie sur les supports en Unités de compte et en engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Voir les modalités fixées au contrat.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

Abeille Vie – Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Abeille Epargne Retraite – Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège Social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

Ofi Invest Asset Management – Société de gestion de portefeuille - S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros - RCS Paris 384 940 342
APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 92-12 - FR 51384940342 - 22 rue Vernier, 75017 Paris.

Association Française d'Epargne et de Retraite – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.